

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE III

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE MARSEILLE

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 1966 modifié relatif à la liste des spécialités enseignées dans les instituts universitaires de technologie en vue du diplôme universitaire de technologie;

Vu les pièces justificatives produites par M. Emmanuel Peyrot, né le 6 février 1971 à Antony (92) en vue de son inscription au diplôme universitaire de technologie, spécialité Génie Thermique et Énergie;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires;

le **DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité GÉNIE THERMIQUE ET ÉNERGIE

est décerné à **M. Emmanuel PEYROT**

au titre de l'année universitaire 1998-1999.

Le titulaire

N° AIMAIII 1836682 2000i00478

le Président,

Gilbert PEIFFER



le Directeur,

Roland OCCELLI



Fait à Aix-en-Provence, le 28 janvier 2000

Recteur d'Académie,

Michel TREUIL